

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

**Nom du produit**

**JAWS 3910 MULTI-PURPOSE CLEANER / DEGREASER**

**Numéro de l'autorisation**

F3910-006 SUB-3910-EA

**Utilisation recommandée**

**Utilisations déconseillées**

Restrictions d'utilisation: Ne pas utiliser d'une manière non spécifiée sur l'étiquette du produit.

#### Manufacturer/Supplier

Canberra Corporation  
3610 N. Holland-Sylvania Rd.  
Toledo Ohio 43615  
Etats-Unis

Téléphone: +1 (419) 841-6616  
Site web: <http://canberracorp.com/>

e-Mail (personne compétente)

[regulatorycompliance@canberracorp.com](mailto:regulatorycompliance@canberracorp.com)

**Numéro d'appel d'urgence**

800-424-9300

**National poison center**

800-222-1222

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification selon SGH

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

H315.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux.

H319.

Sensibilisation cutanée.

H317.

#### Éléments d'étiquetage

**Mention d'avertissement** Attention

#### Pictogrammes



#### Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Éliminer le contenu/récipient dans des installations de combustion industrielles.

Composants dangereux pour l'étiquetage

(R)-p-mentha-1,8-diène, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

**Autres dangers**

sans importance

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom de la substance	Identificateur	%M
3-butoxypropan-2-ol	No CAS 5131-66-8	10 - < 25
N-(n-octyl)-2-pyrrolidone	No CAS 2687-94-7	1 - < 5
(R)-p-mentha-1,8-diène	No CAS 5989-27-5	< 1
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	No CAS 2634-33-5	< 1

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SOINS****Après inhalation**

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.

**Après contact cutané**

Laver abondamment à l'eau et au savon.

**Après contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

**Après ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

aucune

**RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE****Moyens d'extinction appropriés**

L'eau pulvérisée, Mousse résistant aux alcools, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à pleine puissance

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange****Produits de combustion dangereux**

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

## RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger contre l'exposition externe tel(s) que

gel

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

#### Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

##### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection de la peau****- Protection des mains**

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

**- Mesures de protection diverse**

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommes) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Orange
<b>Odeur</b>	Citrus
<b>(valeur de) pH</b>	7 – 10
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non pertinent (fluide)
<b>Densité</b>	Non déterminé
<b>Densité relative</b>	0.955 – 0.985 à 20 °C (eau = 1)
<b>Viscosité dynamique</b>	0 – 25 cP à 20 °C
	pas explosif (SGH des Nations unies, annexe 4)

**RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".

**Stabilité chimique**

Voir en bas "Conditions à éviter".

**Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues.

**Conditions à éviter**

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

**Matières incompatibles**

Combustibles

**Produits de décomposition dangereux**

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

**RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Informations sur les effets toxicologiques**

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

**Procédure de classification**

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

**Classification selon SGH****Toxicité aiguë**

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	oral	500 mg/kg

**Corrosion/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagenicité sur cellules germinales**

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

**Cancérogénicité**

N'est pas classé comme cancérogène.

**Toxicité pour la reproduction**

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

**Danger en cas d'aspiration**

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

**RUBRIQUE 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	LC50	<1,000 mg/l	poisson	96 h
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	EC50	<320 mg/l	poisson	96 h

## Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange

Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
3-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	EC50	>1,000 mg/l	micro-organismes	3 h

**Persistance et dégradabilité**

Des données ne sont pas disponibles.

**Potentiel de bioaccumulation**

Des données ne sont pas disponibles.

**Mobilité dans le sol**

Des données ne sont pas disponibles.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Des données ne sont pas disponibles.

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est énuméré.

**Autres effets néfastes**

Des données ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées**

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Traitement des déchets des conteneurs/emballages**

Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

**Remarques**

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

**RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Numéro ONU** non soumis aux règlements sur le transport

<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	non pertinent
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	pas attribué
<b>Groupe d'emballage</b>	pas attribué
<b>Dangers pour l'environnement</b>	pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

**Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)**

Non soumis aux règlements sur le transport: RTMD de l'ONU

Non soumis aux règlements sur le transport.

Non soumis à l'IMDG.

Non soumis à l'OACI-IATA.

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION****Réglementations nationales (États-Unis)****Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III )**

- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

aucun des composants n'est énuméré

- Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

aucun des composants n'est énuméré

**Clean Air Act**

aucun des composants n'est énuméré

**Right to Know Hazardous Substance List**

- Cleaning Product Right to Know Act Substance List (CA-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Functionality	Authoritative Lists
(R)-p-mentha-1,8-diène	5989-27-5		EU Fragrance Allergens

- Hazardous Substance List (NJ-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Classifications
(R)-p-mentha-1,8-diène	138-86-3		F2

**Légende**

F2 Flammable - Second Degree

**California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986**

aucun des composants n'est énuméré

**NPCA-HMIS® III**

Catégorie	Évaluation	Description
Chronic	/	none
Health	2	temporary or minor injury may occur
Flammability	1	material that must be preheated before ignition can occur
Physical hazard	0	material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive
Personal protection	-	

**NFPA® 704**

Catégorie	Degré de danger	Description
Flammability	1	material that must be preheated before ignition can occur
Health	2	material that, under emergency conditions, can cause temporary incapacitation or residual injury
Instability	0	material that is normally stable, even under fire conditions
Special hazard		

**Inventaires nationaux**

Pays	Inventaire	Status
EU	REACH Reg.	les composants ne sont pas tous énumérés
US	TSCA	les composants ne sont pas tous énumérés

Légende

REACH Reg. substances enregistrées REACH  
TSCA Toxic Substance Control Act

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS****Principales références bibliographiques et sources de données**

Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

**Procédure de classification**

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

**Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)**

Code	Texte
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

## Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit. Avertissement : Aucune représentation ou garantie, exprimée ou implicite, de la marchandise, de l'aptitude à un but particulier ou de toute autre nature, n'est faite en ce qui concerne les renseignements concernant le produit mentionné dans le présent document. L'information contenue dans le présent ici est, au meilleur de notre connaissance et de notre croyance, exacte. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation échappent à notre contrôle, il est impossible de prévoir tous les effets sur la santé ou les risques d'exposition encourus par l'utilisation de ce produit. Tous les produits chimiques présentent un certain degré de danger et doivent être utilisés avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans les présents sont présentées de bonne foi. L'utilisateur doit examiner ces informations en même temps que sa connaissance de l'application destinée à déterminer la pertinence de ce produit à cette fin. En aucun cas le fournisseur ne sera responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation, le recours ou l'utilisation abusive de ces informations. En outre, il incombe directement à l'utilisateur de se conformer à toutes les réglementations applicables régissant l'utilisation et l'élimination de ce matériel.